

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 57
· dont suppléés : 2

Membres représentés : 6

Votants : 63

Date de la convocation
22 janvier 2021

Secrétaire de séance :
Julia BERTOUX

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 28 JANVIER à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes d'AILLY SUR NOYE, sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, PATRICE-BOURDELLE Christine, MENARD Sergine, PERONNET Fabienne, MONTIGNY Sylvie (suppléante de M. LECONTE Y-Robert) PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, RIQUIER Ludivine, TESTART Laëtitia, RIHET Anne, DEMORSY Roselyne.

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEUX Eric, CHARLES Gilles, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, TEN Franck, VERONT Fabrice, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, HOLLINGUE Rémy, DARCIS Philippe, TOURNIQUET Gautier, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, MARTIN Bruno (suppléant de SZYROKI Jacky), MAROTTE Philippe, BENONY Miguel.

● Disposaient d'un pouvoir :

M. BLIN Nicolas de ROSE Maryse-Corrinne, M. CHANTRELLE Brice de M. CAPELLE Hubert, M. MAROTTE Philippe de M. DUTILLEUX Olivier, M. DOVERGNE de Mme ATTAGNANT Hélène, de CAFFARELLI Christian de M. DEPRET Patrick, M. SURHOMME Alain de M. LEGRAND Marc.

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames ROSE Maryse-Corrinne, ATTAGNANT Hélène, GAUDECHON-LAMOUREUX Mélodie, Messieurs CAPELLE Hubert, LECONTE Yves-Robert, DUTILLEUX Olivier, DEPRET Patrick, LEGRAND Marc, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, SZYROKI Jacky, CLEMENT Dominique.

OBJET : Fixation des redevances « EAU »

Rapport de Monsieur Francis MOURIER, Vice-Président Eau et Assainissement

VU l'arrêté préfectoral portant validation des statuts de la CCALN en date du 29 octobre 2020,

VU la délibération du Conseil communautaire du 10 décembre 2020 décidant la création de la régie autonome du service public de l'Eau de la CCALN,

Suite à la création de la RASPE-CCALN, il y a lieu d'établir une tarification du service à compter du 1^{er} janvier 2021.

Pour rappel, le prix de l'eau se compose d'une partie taxes imposées (Agence de l'eau et TVA à 5,5%), d'une part collectivité, le cas échéant d'une part délégataire lorsque l'exploitation du service a été confiée à un délégataire. Chacune de ses parts comprend une partie fixe : l'abonnement et une partie variable indexée sur la consommation au m3.

1. Prix de l'eau : part collectivité

Envoyé en préfecture le 29/01/2021

Reçu en préfecture le 29/01/2021

Affiché le

SLO

ID : 080-200070969-20210128-2021_2801_03-DE

	Part collectivité € HT (TVA ET AEAP)	
	part fixe = location compteurs/an	part variable €/m3
Ex-Territoires 2020		
SDTE Vallée de la Noye	31,00 €	1,42 €
SIAEP Berteaucourt les Thennes	0,00 €	0,32 €
SIAEP Cottency-Dommartin	17,59 €	1,59 €
SIAEP Plateau de la Noye	11,28 €	0,21 €
Aubvillers	0,00 €	1,30 €
Fouencamps	44 €	1,30 €
Mailly-Raineval	20,00 €	1,30 €
Sauvillers-Mongival	6.4 €	1,30 €

- **Prix des services complémentaires** (Commune d'Aubvillers, Commune de Fouencamps, Commune de Mailly-Raineval, Commune de Sauvillers-Mongival, Ex-SDTE, Ex-SIAEP Cottency-Dommartin)

Prestations	2021
	Euros HT
Branchement neuf eau potable	Sur devis
Dépannage fontainier / heure	58 €
Dépannage fontainier / heure (nuit, we, jour férié)	90 €
Frais de fermeture compteur	60 €
Frais d'ouverture compteur	60 €
Etalonnage compteur	115 €
Majoration à refacturer sur facture fournisseur en %	20,00%
Frais de dossier changement locataire	55 €

Après en avoir délibéré à la majorité

(Pour : 45, Contre : 10 – Mmes ROSE, BLIN, DAMAY, TESTARD, RIQUIER, Mrs BLIN, DUTILLEUX, MEGLINKY, NOCHEZ, MAROTTE -Abstentions : 8 – Mmes DOUAY, PATRICE-BOURDELLE, PERONNET, Mrs LECOINTE, BEAUMONT, CARON, BERTHE, MIANNE)

Le Conseil Communautaire :

- Approuve les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2021 tels que détaillés ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président ou le Vice-Président Eau et Assainissement à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération,

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 28 JANVIER 2021
à AILLY SUR NOYE

Le Président,

Alain DOVERGNE



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 29/01/21
Affiché le ... 29/01/21